



Formation Post Permis

L'AUTO ECOLE GRAND PLACE dispense des formations Post Permis, permettant à tout titulaire d'un « **premier permis*** » de perfectionner sa conduite et de réduire son délai probatoire pour acquérir l'ensemble de ses points plus vite.

Elles permettent aussi à un conducteur plus expérimenté de réactualiser ses connaissances, de perfectionner sa conduite et son comportement routier et enfin de mieux prendre conscience de tous les facteurs de risque sur la route.

Cette formation dont la durée est limitée à une seule journée (7 heures) et a lieu à l'école de conduite.

Elle est collective afin de permettre un maximum d'échanges sur les expériences de conduite entre stagiaires.

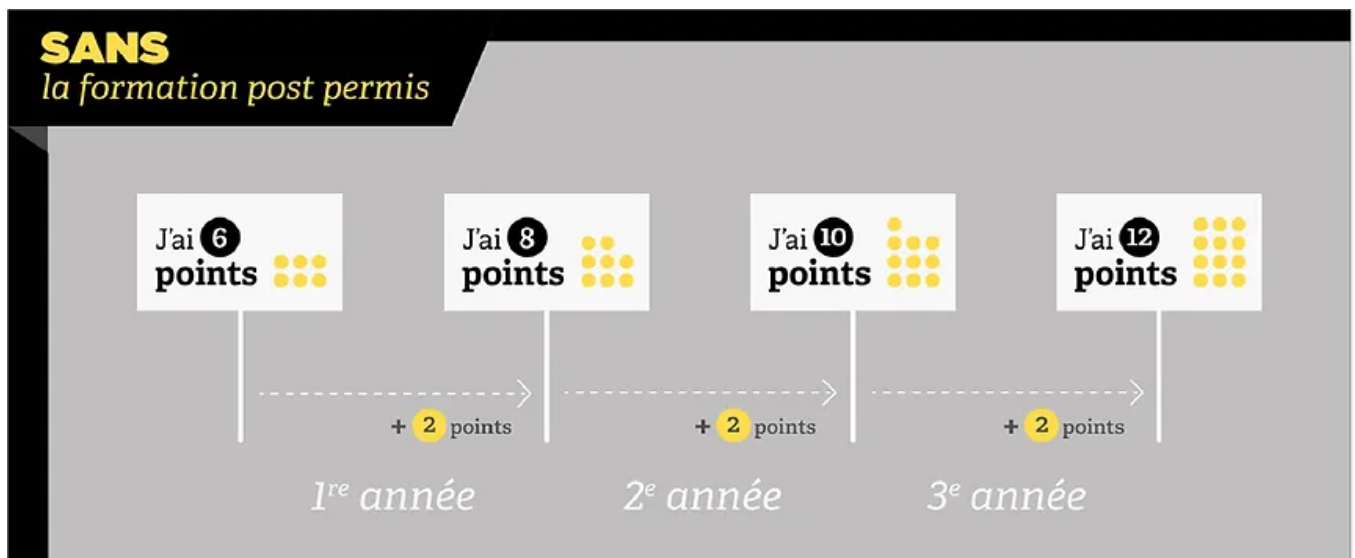
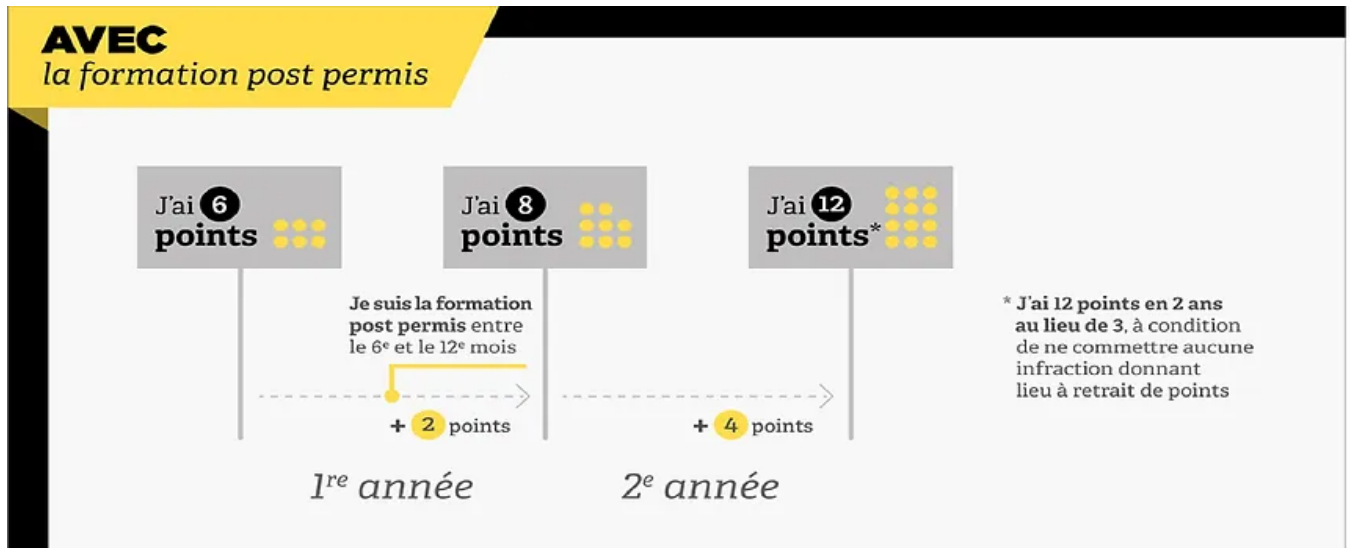
Cette formation est dispensée à partir de cas concrets centrés sur les thèmes de la vitesse, de l'alcool, de la fatigue et de la vigilance mais aussi de l'écologie. Un enseignant de la conduite spécialement formé à l'animation de ce type de formation les accompagne pour un maximum d'efficacité.

*** Valable pour les permis de conduire (A1, A2, B1 ou B) et entre les 6e et 12e mois qui suivent son obtention, ni avant, ni après.**

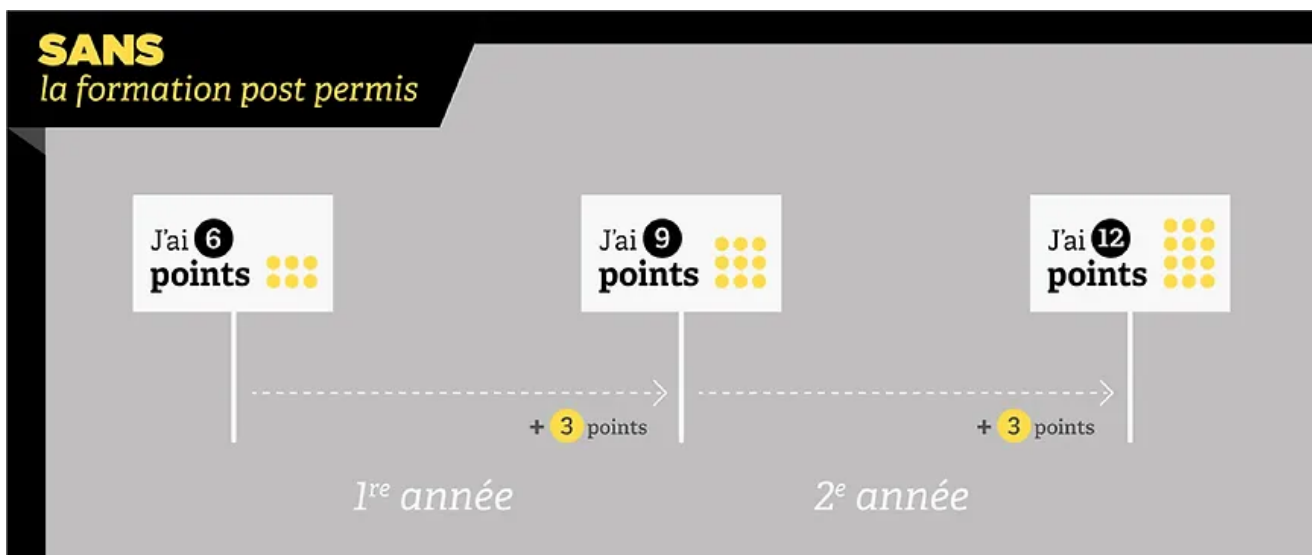
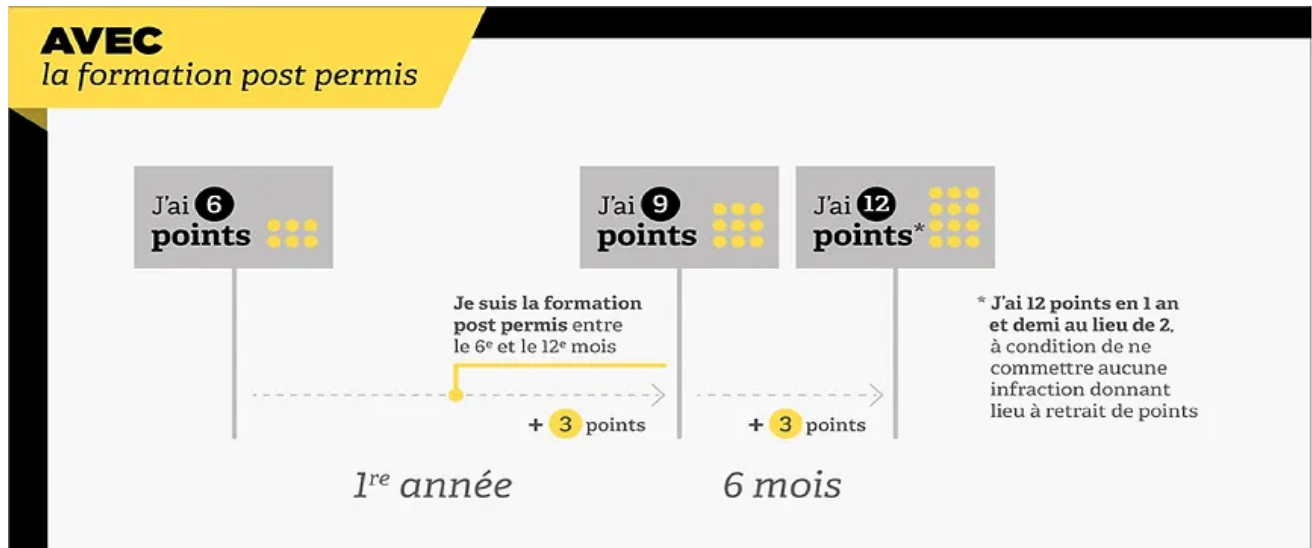
Vous êtes intéressés ? Oui...

voici dans le détail, les avantages :

1. Vous venez d'obtenir votre permis,



2. Vous venez d'obtenir votre permis après avoir effectué votre conduite accompagnée (AAC).



PROGRAMME DE LA FORMATION COMPLÉMENTAIRE « POST-PERMIS »

CE DOCUMENT EST DISPONIBLE SUR SIMPLE DEMANDE AUPRES DU SECRETARIAT

1) Préambule

La formation complémentaire prévue à l'art. L. 223-1 du code de la route, destinée à renforcer les compétences acquises par les conducteurs, repose sur une démarche volontaire et **entraîne une réduction de la période probatoire.**

2) Les enjeux

Cette formation fait appel à l'autoréflexion des élèves et à l'analyse de leur perception des dangers de la route en vue d'améliorer leurs modes de réflexion et leurs aptitudes à percevoir les risques au moment où ils acquièrent davantage d'assurance en tant que conducteur et plus largement dans leurs divers modes de déplacement, l'objectif général est de renforcer les compétences acquises en formation initiale et durant les premiers mois de conduite autonome.

3) L'organisme de formation

Établissement(s) de formation :

Contact :

Adresse mail:

SIRET :

Agrément préfectoral :

Code NAF :

Exploitante (Responsable pédagogique) :

Responsable des relations avec les apprenants :

4) Les prérequis

- Les usagers ne doivent avoir commis - durant la période probatoire – aucune infraction ayant donné lieu à retrait de points ou ayant entraîné une mesure de restriction ou de suspension du droit de conduire ;
- La formation s'adresse exclusivement aux titulaires d'un premier permis de conduire (A1, A2, B1, B)
- La formation doit être suivie **entre le sixième et le douzième mois** après l'obtention d'un premier permis de conduire.

5) Le public visé

Conducteurs novices en période probatoire

6) La durée de la formation

7 heures au cours d'une même journée.

7) Les formateurs

Dispensée par des enseignants de la conduite ayant suivi une formation spécifique de 3 jours ou BAFM ou Titre professionnel ECSR.

8) Effectif

Le nombre d'élèves doit être compris entre 6 et 12 (entre 3 et 12 élèves jusqu'au mois de novembre 2019)

9) Déroulement

La formation doit être déclarée 8 jours à l'avance au Préfet du département de Seine Maritime.

Les élèves doivent signer une feuille d'émargement au début de chaque demi-journée.

Une attestation est délivrée à chaque élève ayant suivi l'intégralité de la formation.

L'attestation sera ensuite transmise par le centre de formation auprès de l'ANTS pour enregistrement et, si les conditions d'éligibilité sont remplies, réduction de la période probatoire de l'usager.

La formation complémentaire « post-permis » est composée :

- d'un module visant à améliorer la compréhension et la gestion de situations de conduite complexes ;
- d'un module visant à rendre les déplacements plus sûrs et plus citoyens par des choix de mobilité responsables.

MATINÉE (4h.) : Améliorer la compréhension et la gestion des situations de conduite complexes

Programme de formation détaillé	
Séquences et objectifs	Contenus et outils pédagogiques
1. Présentation de la formation Créer un climat favorable aux échanges et à la réflexion. Faciliter la prise de parole des stagiaires et capter leur attention. Durée : 10 minutes	• Présentation des objectifs. • Présentation du cadre pédagogique (anonymat, liberté de parole, etc.) • Cadre réglementaire (horaires, participation active, réduction de la période probatoire, etc.) • Présentation de la formation (différentes séquences, organisation, etc.) • Cette séquence permet à l'enseignant d'instaurer un climat de confiance avec les élèves pour débiter la formation dans de bonnes conditions.
2. Questionnaire d'entrée en formation (autoévaluation) Se connaître en tant que conducteur. Connaître et prendre en compte ses limites. Durée : 15 minutes	• Le questionnaire permet de se définir : - en tant qu'individu ; - en tant qu'usager de la route. • Le questionnaire permet d'aborder les différentes thématiques de la formation. • Le questionnaire porte sur l'élève lui-même (âge, études, loisirs, etc.) et sur son expérience en tant qu'usager de la route (ancienneté du permis, nombre de kilomètres parcourus, véhicule utilisé, etc.) • Le questionnaire permet de disposer d'informations sur le groupe pour travailler les différentes séquences de la formation.
3. Constitution du groupe Se présenter. Confronter ses expériences au groupe. Découvrir sa singularité. Créer du lien. Durée : 35 minutes	• Alternier les techniques de présentation en privilégiant une forme dynamique. • Conduire des échanges permettant aux stagiaires de faire part de leur expérience (types de trajet, types de véhicules utilisés, situations de presque-accident rencontrées, etc.)

4. Traitement du questionnaire d'autoévaluation Confronter ses expériences au groupe. Découvrir le groupe. Durée : 45 minutes	À partir du questionnaire d'autoévaluation, exploiter de façon interactive les réponses en privilégiant les travaux en sous-groupe pour prendre en compte les problématiques des élèves.
5. Perception des risques Se positionner face au risque. Se confronter à la perception des autres. Prendre en compte les différents points de vue pour mieux appréhender le risque. Durée : 1 heure	- Évaluer individuellement sa perception des risques, notamment au regard du vécu des autres élèves. - Échanger collectivement sur les résultats de ces évaluations - Dégager des tendances au sein du groupe - Mettre en avant la subjectivité du risque. - Utilisation de supports (photos, vidéos, etc.) présentant des risques en situation de conduite et permettant à l'enseignant de mener une discussion à partir du ressenti des élèves face au danger. L'enseignant pourra par exemple accompagner les élèves à se positionner sur une échelle de risque estimé. - En introduction de la séquence, un simulateur peut être utilisé pour amorcer un travail collectif sur la perception des risques. Pour cette séquence, les exercices sur simulateur ne doivent pas durer plus de 20 minutes et doivent être encadrés par l'enseignant constamment présent avec les élèves. Le paramétrage du simulateur évite dans la mesure du possible les situations d'accident.
6. Situations complexes Comprendre et résoudre des situations complexes. Durée : 1 heure 15 minutes	- Travailler sur des situations de conduite complexes mettant en jeu plusieurs types de comportements et d'utilisateurs. - Utilisation de supports (photos, vidéos, etc.) présentant des situations de conduite complexes et permettant aux élèves de se positionner (« <i>que percevez-vous ?</i> », « <i>que peut-il se passer ?</i> », etc.) individuellement, et au sein du groupe, face aux situations présentées. - En introduction de la séquence, un simulateur peut être utilisé pour amorcer un travail collectif sur les situations complexes. Pour cette séquence, les exercices sur simulateur ne doivent pas durer plus de 20 minutes et doivent être encadrés par l'enseignant constamment présent avec les élèves. Le paramétrage du simulateur évite dans la mesure du possible les situations d'accident.

APRÈS-MIDI (3h) : Rendre son déplacement plus sûr et plus citoyen par des choix de mobilité responsables / Les stratégies de mobilité.

Séquences et objectifs	Contenus et outils pédagogiques
7. Mobilité et thématiques caractéristiques des jeunes Être capable de construire et d'anticiper ses déplacements. Prendre conscience des influences du contexte (environnement, pairs, véhicule, etc.) Être conscient des conséquences de ses décisions (personnelles, professionnelles, sociales, etc.) Durée : 1 heure 45 minutes	Travail à partir de situations types (sorties festives, de nuit, sous la pression des pairs, sous l'influence de distracteurs ou de produits psychoactifs, etc.) Cette séquence est animée avec des outils permettant : - d'élaborer une suite à un scénario ; - d'imaginer les dangers potentiels ; - d'aider à devenir capable de refuser, d'exprimer son désaccord, être force de proposition, être capable de fédérer. Pour cette séquence, les outils adaptés peuvent notamment prendre la forme de vidéos, de photos, de descriptions de scénario ou d'outils visuels d'aide à la prise de décision.
8. Choix de mobilité Se connaître en tant qu'utilisateur de la route : être conscient de ses choix en matière de mobilité et de déplacement. Être sensibilisé aux questions environnementales. Découvrir des modes de déplacements alternatifs. Durée : 1 heure	En lien avec le questionnaire d'autoévaluation. Faire émerger ce qui détermine ses choix de mobilité et ce qui les influence. Faire connaître les possibilités et l'intérêt de l'utilisation de modes alternatifs de déplacement. L'enseignant utilise des outils statistiques ou autres présentant des modes de déplacement caractéristiques des jeunes. L'enseignant s'attache à apporter des informations sur les différentes formes de mobilité proposées localement.
9. Bilan avec engagement Durée : 15 minutes	S'engager oralement face à soi-même et vis-à-vis du groupe. Un support sur lequel cet engagement est matérialisé (livret de stage, attestation d'engagement, etc.) est préconisé